

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ajournée du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 9 novembre 2015 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Les conseillers M. Patrick Feeny et M. Jeannot Émond sont absents et ont motivé leur absence.

2015-11-R4965 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2015-11-R4966 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 5 octobre 2015
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 2 novembre 2015
- 0.5 Période de questions

Transport

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300.2 Estimation budgétaire – Travaux glissement de terrain ch. Montcerf
- 300.3 Michel Lacroix – Demande appui pour certificat d'autorisation carrière et sablière

Administration générale

- 100.1 Bureau municipal – Fibre optique
- 100.2 Résolution pour marge de crédit temporaire
- 100.3 Carrefour Jeunesse Emploi – 500\$ et contribution pour 3 ans 2016-2017 et 2018
- 100.4 CHGA – Vœux des fêtes
- 100.5 Soumission Promo Concept – Enseigne bureau municipal

Conseil municipal

- 110.1 Rapport du maire

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes dus, à payer au 31-10-15

Sécurité publique

- 200.1 Boîtes postales et limite de vitesse

Environnement

- 400.1

Aménagement et urbanisme

- 600.1 Schéma d'aménagement (calendrier de rencontre)
- 600.2

Loisirs, culture et bibliothèque

- 700.1 Noël des enfants
- 700.2 Souper de Noël – 18 décembre 2015- Rabaska
- 700.4 Opération Nez-Rouge – Demande de contribution financière

Correspondance officielle reçue
Varia
Période de questions
Levée de la séance

Adoptée.

2015-11-R4967 Adoption du procès-verbal – séance ordinaire du 5 octobre 2015

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2015-11-R4968 Adoption du procès-verbal – séance ordinaire du 2 novembre 2015

Il est proposé par le maire M. Neil Gagnon et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2015-11-R4969 Demande de précarité financière ch. Montcerf

ATTENDU QUE suite au glissement de terrain près du 229, chemin Monterf survenu entre le 3 et 6 avril 2009 ;

ATTENDU QUE le Ministère de la Sécurité publique nous a demandé de fournir des estimations détaillées des coûts et de quantité pour les 2 options possibles de travaux, soit une pour la stabilisation par enrochement et une pour le déplacement du chemin sur le site ;

ATTENDU QUE suite à l'estimation budgétaire pour ces travaux sont de l'ordre de 848 100.00\$ pour la stabilisation du talus et de 964 140.00\$ pour l'empierrement et la déviation de la route ;

ATTENDU QUE pour la municipalité d'Egan-Sud ces coûts sont beaucoup trop élevés pour notre capacité de payer ;

ATTENDU QUE nous avons la possibilité de faire une demande de précarité financière, ce qui aurait pour effet d'éliminer en partie ou même en totalité notre participation financière ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande soit faite au Ministère de la Sécurité Publique afin d'établir notre pouvoir d'assumer notre participation financière.

Adoptée.

2015-11-R4970 Demande appui pour renouvellement de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une carrière – M. Michel Lacroix

ATTENDU QUE Michel Lacroix construction demande l'appui de la Municipalité d'Egan-Sud pour leur renouvellement de leur certificat pour l'exploitation d'une carrière auprès du MDDEP ;

ATTENDU QUE cette autorisation lui donnera le droit d'un procédé de concassage et de tamisage et l'entreposage de béton bitumineux, de béton de ciment, rebus d'asphalte, ainsi que l'exploitation d'une usine de béton bitumineux et d'une usine de béton de ciment ;

ATTENDU QUE la superficie d'exploitation passera de 47 700 m.c. à 200 333 m.c. ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité appui la demande de Michel Lacroix construction d'augmenter la superficie d'exploitation tel que demandé en autant que leur demande de permis respectent la réglementation municipale et que cette demande soit autorisée par le MDDEP.

Adoptée.

2015-11-R4971 Marge de crédit temporaire pour le financement des travaux – Programme TECQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Egan-Sud est en attente de subvention soumises dans le cadre du transfert aux municipalités d'une partie des revenus de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués sur le chemin des Eaux ainsi que la rénovation du bureau municipal sont ou ont été effectués pour des montants de (+ou-) 475000\$ et que la municipalité désire financer le coût de ces travaux à même le retour de la taxe d'accise sur l'essence (TECQ) ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil autorise une marge de crédit temporaire d'un montant de 250 000\$ pour le financement des travaux dans l'attente de l'encaissement de la subvention TECQ qui devrait arriver d'ici le mois de mars 2016 ;

QUE le conseil autorise le maire M. Neil Gagnon et la directrice générale, secrétaire-trésorière Mme Mariette Rochon à signer pour et au nom de la municipalité d'Egan-Sud, les documents relatifs à la marge de crédit temporaire avec la Caisse Desjardins de la Haute-Gatineau.

Adoptée.

2015-11-R4972 Renouvellement de l'entente Carrefour jeunesse emploi

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de versée au Carrefour Jeunesse Emploi un montant de 500\$ pour les 3 prochaines années soit 2016-2017 et 2018.

Adoptée.

2015-11-R4973 Vœux des fêtes à CHGA

ATTENDU QUE la radio CHGA offre à nouveau cette année l'opportunité aux élus de souhaiter de Joyeuses Fêtes à leurs citoyens ;

ATTENDU QUE les coûts rattachés à ces vœux sont les suivants : 6 jours à 3 occasions de 15 secondes par jour =265.00\$ + taxes ou 12 jours à 3 occasions de 30 secondes par jour=485.00\$ + taxes ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de participer à cette promotion pour 6 jours à 3 occasions de 15 secondes par jour pour 265\$ + taxes (Les 23-24-25-30-31 décembre et 1^{er} janvier)

Adoptée.

2015-11-R4974 Promo concept – soumission

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions à Promo Concept et à Imprimak pour la confection de lettre ou panneau à afficher sur le bureau municipal indiquant « Municipalité d'Egan-Sud »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu qu'une seule soumission soit celle de Promo concept au montant de 1166.99\$ taxes comprises;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Promo concept au montant de 1166.99\$ pour la conception de lettre à afficher à l'extérieur du bureau municipal.

Adoptée.

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

RAPPORT DU MAIRE 2015

Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir de vous soumettre, conformément aux dispositions de l'article 955 du Code Municipal du Québec, un rapport des activités sur la situation financière de la municipalité d'Egan-Sud.

États financiers et rapport de l'auditeur indépendant au 31 décembre 2014

L'auditeur indépendant, la firme Langevin Grondin CPA inc. avait confirmé qu'à l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, la municipalité a réalisé un surplus de 85 880\$, ce qui portait le surplus accumulé non affecté à 191 071\$ et le surplus accumulé affecté à 150 000\$ pour le bureau municipal et 46 884.00\$ des carrières et sablières pour un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Loi sur le traitement des élus municipaux

Tel que requis à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération qui a été attribuée aux élus municipaux pour l'exercice financier 2015 :

- la rémunération du maire est de 6 666.67\$ en plus de l'allocation de 3 333.33\$ pour un total de 10 000.00\$
- la rémunération de chaque conseiller est de 2 222.22\$ en plus de l'allocation de 1 111.11\$ pour un total de 3 333.33\$

Réalisation 2015

Administration

Les rénovations du bureau municipal sont maintenant terminées. Nous procéderons bientôt à l'ouverture officielle. Ces rénovations ont été rendus possibles grâce à une partie de la taxe d'accise sur l'essence (TECQ) ainsi que des montants pris à même le surplus budgétaire. Aucune augmentation de taxe ne sera à prévoir pour ces travaux.

Voirie municipale

Avec le programme de transfert aux municipalités d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, des travaux ont été effectués sur le chemin des Eaux.

Grâce à une subvention de notre députée Mme Stéphanie Vallée dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal des travaux de rechargements ont été effectués sur le chemin Montcerf.

Nous devons prendre une décision très bientôt concernant les travaux à faire sur le chemin Montcerf concernant le glissement de terrain. La prévision des coûts pour ces travaux sont de l'ordre de 848 100\$ pour la stabilisation du talus ou de 964 140\$ pour l'empierrement et déviation de la route.

Loisirs et culture

La municipalité offre toujours à ses contribuables l'accès à la bibliothèque ainsi que l'utilisation de l'aréna de Maniwaki grâce à des ententes de services.

Nous participons également au programme de ski et planche de la Vallée-de-la-Gatineau. Ce programme s'adresse aux jeunes de 9 à 16 ans. Si vous désirez inscrire votre enfant à ce programme, communiquez avec votre bureau municipal pour plus d'informations.

Dépense de plus de 25 000

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité conformément au premier alinéa ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$ sont disponibles au bureau municipal.

Orientation pour l'année 2016

Une étude sur le regroupement avec la Ville de Maniwaki et les municipalités de Déléage, Aumond, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau ainsi que Egan-Sud est présentement en cours avec le Ministère des Affaires municipales. Le dépôt de cette étude aura lieu au courant de l'année 2016.

Un 1^{er} projet du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCVG a été adopté en 2015. Des consultations publiques à ce sujet suivront l'adoption du second projet de règlement.

Concernant le schéma de couverture de risques nous devront embaucher une ressource qualifiée en prévention des incendies afin de procéder à l'inspection des risques élevés et très élevés de certains immeubles de la municipalité.

Des signatures d'entente avec les municipalités limitrophes devront être signées afin d'assurer un déploiement des ressources en conformité avec les objectifs du schéma de couvertures de risques.

Avec la subvention de la taxe d'accise sur l'essence et selon la programmation, des travaux seront effectués en 2016 sur la rue Labelle pour un montant de 110 510\$

Si la température le permet cette année, la patinoire du lac Evans devrait être fonctionnelle.

Nous tenterons de conserver le taux de taxation au plus bas niveau. Nous sommes présentement à l'élaboration du budget 2016. Les prévisions budgétaires pour l'année 2016 seront adoptées lors d'une séance spéciale qui se tiendra au bureau municipal le lundi 21 décembre 2015 à 18 heures.

Enfin, je profite de l'occasion pour remercier la population de la municipalité d'Egan-Sud. Je désire remercier également tous les membres du conseil municipal pour leur bon travail et leur disponibilité. Nous espérons pouvoir réaliser de grandes choses pour notre belle municipalité. Je désire réitérer ma confiance envers le personnel municipal pour leur précieuse collaboration au bon fonctionnement de notre charmante et paisible municipalité.

En mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil je voudrais vous souhaiter un très Joyeux Noël et une très bonne année 2016.

In my name and that of our council I would like to thank you for your support. Merry Christmas and a Happy New year to all.

Neil Gagnon, maire
Le 9 novembre 2015

2015-11-R4975 Adoption des comptes payés et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes suivants soient payés :

Les comptes payés au 31 octobre 2015 au montant de	64 421.38\$
Les comptes à payer au 31 octobre 2015 au montant de	23 830.54\$
Les salaires payés au 31 octobre 2015 au montant de	7 680.86 \$

Adoptée.

2015-11-R4976 Postes Canada – Demande de déménagement de boîtes postales

ATTENDU QUE depuis plusieurs années des boîtes postales sont installées dans le stationnement du bureau municipal d'Egan-Sud ;

ATTENDU QUE la limite de vitesse en face du bureau municipal est de 90 kilomètres heure et que le Ministère des Transports refuse de réduire cette limite de vitesse ;

ATTENDU QUE les citoyens qui doivent prendre leur courrier dans ces boîtes postales doivent redoubler de prudence pour retourner sur la Route 105, d'autant plus que ce stationnement est directement dans une courbe que nous jugeons très dangereuse ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande à Postes Canada la possibilité de transférer les 3 boîtes postales du stationnement du bureau municipal avec les boîtes déjà installées à l'entrée du parc Labelle à l'intersection de la rue Labelle et la Route 105.

Adoptée.

2015-11-R4977 Don opération nez-rouge

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un don au montant de 140\$ soit fait à l'organisme opération nez-rouge pour l'année 2015.

Adoptée.

2015-11-R4978 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 20h15.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

